

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANECY

SEANCE du 15 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux
Le quinze du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le neuf décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni salle Cap Périaz à Anecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

2 FÉVR. 2023

Déposée en
Préfecture le

31 JANV.
2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LCONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Laurent MILLET, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Gérard PASTOR, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Isabelle BASTID à Henri CHAUMONTET, Michel BEAL à Elisabeth EMONET, Alexandra BEAUJARD à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Marie BERTRAND à Alexandre MULATIER-GACHET, Bilel BOUCHETIBAT à Anthony GRANGER, Catherine BOUVIER à Agnès PRIEUR-DREVON, Christian BOVIER à Sandrine DALL'AGLIO, Christel CASSET à Gilles ARDIN, Lola CECCHINEL à Aurélie GUEDRON, Roland DAVIET à Philippe MORIN, Noëlle DELORME à Jean-Claude MARTIN, David DUBOSSON à Fabienne DULIEGE, Chantale FARMER à François ASTORG, Fabien GERY à Samuel DIXNEUF, Fabienne GREBERT à Guillaume TATU, Ségolène GUICHARD à Martine COUTAZ, Charlotte JULIEN à Pierre-Louis MASSEIN, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Marion LAFARIE à Benjamin MARIAS, Christiane LAYDEVANT à Corinne BOULAND, Viviane MARLE à Yannis SAUTY, Patricia MERMOZ à Jacques ARCHINARD, Xavier OSTERNAUD à Aurélien MODURIER, Eric PEUGNIEZ à Nora SEGAUD-LABIDI, Jean-Luc RIGAUT à Tony PESSEY

Etaient excusés

Jean-François GIMBERT, Antoine de MENTHON, Michel MUGNIER-POLLET, Raymond PELLICIER

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20221215-10618-DE-1-1
en date du 31/01/23 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-290

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

BUDGETS PRIMITIFS 2023 - ADOPTION DU BUDGET ANNEXE DE L'AMÉNAGEMENT DE ZONES

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Ce budget acte la poursuite des acquisitions de terrains et des aménagements des zones d'activités existantes.

Ce budget s'équilibre à hauteur de 42.909.200 €.

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement progresse de 9,95 % pour s'établir à 21.454.610 €.

Dépenses :

- l'achat et l'aménagement de zones d'activités (chapitre 011) pour 10.179.990 €.

Les dépenses d'acquisition et d'aménagement de terrains sont réparties par zones de la manière suivante :

- Brassilly – Poisy = 150.000 € (études) ;
- ZAE Espace Leaders – Alby-sur-Chéran = 603.200 € (Pré Chardon) ;
- ZAE Chez Chamoux – Chavanod = 2.903.000 € (dont totalité travaux rond-point) ;
- ZAE La Pilleuse – Annecy (Seynod) = 430.000 € ;
- ZAE Glaisins – Annecy (Annecy-le-Vieux) = 1.232.000 € ;
- ZAE Orsan – Saint-Félix = 390.000 € ;
- Reconquête zone de Pringy = 555.000 € (dont frais de portage EPF) ;
- Terrains d'activités divers :
 - o Villaz : travaux permettant de finaliser la zone : 560.000 €,
 - o Portage EPF le Périphérique + Groisy : 336.000 €,
 - o Convention La Caille (Communauté de Communes de Cruseilles) : 67.000 €,
 - o Acquisition & préemption : 5.000.000 € ;
- les charges de personnel (chapitre 012) pour 194.600 € ;
- les opérations d'ordre (chapitre 042) pour 11 M€.

Recettes :

Les dépenses sont financées par :

- des opérations d'ordre pour 21.454.610 €.

Section d'investissement :

Celle-ci s'établit à 21.454.590 €.

Dépenses :

- des opérations d'ordre pour 21.454.590 €.

Recettes :

- des emprunts pour 10.454.590 € ;
- des opérations d'ordre pour 11 M€.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

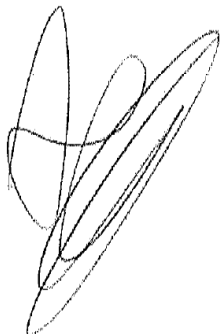
d'adopter ce budget primitif 2023 du budget annexe de l'aménagement de zones.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Voix POUR : 90

Voix CONTRE : 1 (Marie-Luce PERDRIX)

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.